



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Hauts-de-France

CA du 22 octobre 2018

Compte-rendu du CA du 22 octobre à la Médiathèque départementale du Nord,

Site de Caudry

Merci à Lucie Richard-François pour l'accueil !

Présents : Michèle Acevedo, David Declercq, Virginie Delrue, Deschemaker, Erwan Desruelles, Jean-Luc du Val, Odile Giraud, Céline Lechaux, Laurent Lemaitre, Lucie Richard-François, Jean-Raphaël Rondreux.

Retour sur le Conseil National du 8 octobre

Lettre exceptionnelle demandée par le groupe Alsace pour défendre la position d'Anna Marcuzzi, qui, suite à la parution de sa tribune dans Bibliothèques, a fait l'objet d'attaques personnelles.

La majorité des groupes se sont positionnés contre la publication d'une lettre, mais ont voté

en faveur de la publication d'un communiqué "une liberté qui se construit" repositionnant l'association quant aux libertés d'expression de chacun.

Ce vote a été sanctionné par la démission immédiate de Pierre Halff et Anna Marcuzzi du groupe Alsace qui y ont perçu un manque de soutien de l'association.

Les appels à candidatures ont été lancés pour les commissions suivantes : advocacy, legotheque, vie de l'association, ressources humaines, bibliothèques en réseau, et la commission formation.

Les comptes-rendus des conseils nationaux sont maintenant envoyés par les instances nationales à chaque membre de conseils régionaux.

Prochaine journée d'étude nationale prévue : Bibliothèques hétérogènes ça vous gêne ? organisée par les commissions Bibliothèques empêchées, bibliothèques participatives et bibliothèques jeunesse.

Les cafés ABF

Le café ABF du 16 octobre à la médiathèque de Fontaine Les Vervins animé par David, Michèle et Jean-Raphaël a réuni deux participantes dont une jeune et récente adhérente et une collègue ayant suivi la formation d'auxiliaire en Champagne il y a quelques années.

Très bel équipement ouvert début 2017 dirigé par Odile Jansen-Courbois.

Le powerpoint créé par Juliette permet de présenter l'ABF de façon homogène dans tous les cafés ABF. Le flyer réalisé par Virginie est également un très bon outil de communication.

Dans ce café, les participantes étaient intéressées par la mise en réseau et la sortie de l'isolement professionnel permis par l'ABF.

Un prochain café est prévu le 16 novembre à 10h à la médiathèque de Proville. Il sera animé par Virginie, David et Lucie.

Deux autres cafés sont en cours de préparation à Dunkerque et à Calais.

Point sur la formation

La formation a très bien débuté, les 18 stagiaires sont tous très motivés. 6 d'entre eux suivent cette formation en autofinancement.

Le groupe est très hétérogène et les formateurs doivent faire preuve de souplesse pour s'adapter aux différents profils.

Les stagiaires très curieux, beaucoup de questions sont posées.

Les stagiaires seront adhérents ABF de manière automatique pour l'année 2019.

D'un point de vue logistique, la BU d'Arras offre un excellent accueil aux stagiaires et aux formateurs. Le personnel est au courant de la formation et s'assure que rien ne manque au bon déroulement de la formation.

Question d'un nouvel axe pour la prochaine formation à réfléchir. Faut-il partir sur la côte du côté de Calais ? Les BU disposent de salle de formation adaptées mais la distance avec l'Oise serait vraiment importante et on risquerait de perdre un public intéressé.

La question du prix de la formation est aussi à l'étude au national pour une éventuelle augmentation l'année prochaine.

Les bilans de la formation donnent de bons résultats : 48% des personnes qui suivent la formation trouvent un emploi ensuite. Les emplois sont parfois trouvés 3 ans après la fin de la formation.

Suite au plan des Bibliothèques, il est question de l'intégration courant 2019, d'une commission de formation qui regroupe tous les formateurs Hauts de France (ABF, CR2L, Médialille...)

Point sur l'AG et la JE de décembre

Pour les élections, les adhérents devront cocher les cases devant le nom des candidats qu'ils souhaitent élire et non barrer les noms comme lors des élections précédentes.

Les adhérents peuvent voter en présentiel le jour de l'AG jusqu'à 10h et par correspondance jusqu'à 4 jours avant (envoi de leurs votes le mardi 4 décembre dernier délai) Ces détails devront figurer dans le mailing envoyé aux adhérents.

Laurent s'assure de la faisabilité des votes par correspondance et des votes par procuration.

Le dépouillement sera effectué par Odile, Lucie et Erwan qui ne se représentent pas.

Le repas pourra se prendre au restaurant universitaire ou aux alentours, dans le quartier Saint Leu puisque nous devons libérer l'amphi pendant le déjeuner.

Laurent fera le mot d'accueil et présentera également la méthodologie de l'après-midi. L'assemblée générale sera l'occasion pour Jacques Sauteron, conseiller DRAC d'intervenir sur le plan bibliothèques pendant 20 minutes.

Emilie Thilliez-Fernandes, directrice de la BDP de l'Aisne, sera invitée à introduire et conclure la journée.

En raison de la décision nationale de suspendre les voyages d'étude à l'étranger, le rapport d'orientation proposera deux voyages d'étude courts (l'un en automne 2019, l'autre en 2020) dans les bibliothèques parisiennes (Bibliothèques Louise Michel, La Canopée, Françoise Sagan...) ainsi qu'un voyage d'étude au printemps 2019 pour visiter les équipements de Thionville et de Metz.

Pour 2020, Laurent demande à la commission internationale les destinations qui peuvent être intéressantes.

Michèle et Jean-Raphaël feront le rapport financier et le rapport d'activité de la Picardie comme l'an dernier.

Pour les journées d'études proposées lors du prochain mandat, des idées pourront émerger des tables rondes participatives du 10 décembre. Une feuille de couleur (apportées par Elodie ou Erwan) correspondant à une table ronde sera attribuée aléatoirement à chaque participant à son arrivée. S'il veut changer, il est libre de le faire avec un autre participant.

Un modérateur et un scribe assureront chaque table ronde :

Mise en réseau : Lucie (m) et Jean Raphaël (s)

Mission sociale : Jean-Luc (m) et Odile (s)

Formation Céline (m) et David (s)

Place de l'usager : Laurent (m) et Amaël Dumoulin (s) (à confirmer par Jean-Luc)

Un cahier des charges sera défini pour la rédaction du poster pour permettre une restitution homogène (il est nécessaire que les questions soient problématisées)

Nous poserons également la question du prochain voyage d'étude souhaité par les adhérents.

La Poster session aura lieu dans la salle plénière. Ne pas oublier marqueurs, scotch, et pâte à fixe. Il faudrait avoir 4 paperboard à disposition. (Laurent : demande à l'université)

Un framapad sera également créé par table ronde qui reprend ce qui est écrit sur le poster.

Les posters seront photographiés pour être utilisés par le prochain CA dans l'élaboration des journées d'étude.

Objectif pour le prochain mandat : meilleure communication générale, Facebook, présence plus importante sur Agorabib.